

# LE THÉÂTRE

## L'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE

### Élèves débutants et non débutants à partir de 13 ans

L'enseignement du théâtre, en tant qu'initiation à la pratique d'un art, s'envisage dans une perspective double, culturelle et artistique.

Il implique donc à la fois :

- Une découverte du monde culturel, son existence, sa nature, ses productions, son fonctionnement
- Une pratique par l'initiation puis la formation et le perfectionnement à l'art de l'acteur et de la scène.

Cet enseignement s'adresse à chacun, quelle que soit son origine géographique ou sociale. Il ne nécessite aucun prérequis dans les premiers cycles.

Ce n'est ni une école d'acteurs, ni un club théâtre.

L'entrée dans la classe ne préjuge donc pas de l'avenir des élèves qui la suivent.

La classe forme aussi bien des spectateurs curieux et critiques que des amateurs exigeants et cultivés. Certains élèves peuvent envisager de devenir de futurs artistes professionnels, en postulant aux écoles nationales après cette formation initiale approfondie.

### **CYCLE D'INITIATION 2 h / 3 h 30 hebdomadaires**

#### **Pour les adolescents de 13 à 15 ans**

*Cycle de découverte et d'éveil au théâtre. Pendant cette phase d'initiation sont privilégiés la dimension ludique de l'initiation, le plaisir du jeu, la curiosité et l'envie d'aller plus loin.*

Inscriptions en ligne  
du 12 juillet au 20 août 2023

Tests d'entrée  
Les mercredis 6 et jeudi 7 septembre 2023

On met en œuvre dans ce cycle :

- Des exercices collectifs sollicitant l'expression de l'adolescent dans un contexte rassurant : jeux d'espace, de groupe, de confiance, de voix
- Des improvisations simples mettant en jeu l'imagination et la prise en compte du ou des partenaires
- L'écriture d'histoires à raconter et à mettre en jeu
- L'apprentissage de textes courts et très variés, pas nécessairement théâtraux.

Durée du cycle : un an renouvelable une fois

Un cours par semaine : du jeu dramatique à l'interprétation

En option facultative : un cours d'Improvisation de 1 h 30

**Prérequis pour passer les tests d'entrée** : avoir 13 ans avant le 31 décembre 2023

**Organisation des tests d'entrée** : le candidat participe à deux cours probatoires :

- **1<sup>er</sup> cours** : mercredi 6 septembre  
14 h – 15 h : entretien avec les professeurs de théâtre  
15 h – 17 h : début du cours probatoire
- **Second cours** probatoire si nécessaire: jeudi 7 septembre 2023 : 18 h – 20 h

## CYCLE 1 DE DÉTERMINATION

3 h 30 / 5 h hebdomadaires : interprétation et improvisation

À partir de 15 ans

*Un cycle pour découvrir les fondamentaux de l'art de l'acteur. Il permet de dépasser les représentations convenues du théâtre et d'ouvrir le champ des possibles.*

Inscriptions en ligne  
du 12 juillet au 20 août 2023

Audition d'entrée  
Samedi 2 septembre 2023

Le travail en cycle 1 s'oriente autour de trois grands axes :

- Le corps théâtral : apprendre à bouger sur scène, explorer les possibilités de la voix,
- Le travail en groupe : prendre en compte ses partenaires, les regarder, les écouter
- Les enjeux de la prise de parole : aborder la variété des sentiments et des émotions, mettre en jeu son imagination et son inventivité...

Durée du cycle : un an renouvelable une fois

Deux cours par semaine : interprétation (2 h), improvisation (1 h 30)

En option facultative : un cours de chant choral de 1 h 30 ou un cours d'écriture et création d'1 h 30.

**Contenu de l'audition :** l'audition comprend une scène dialoguée, en réplique de préférence avec un partenaire au choix du candidat (2 / 3 min).

## CYCLE 2 – ENSEIGNEMENT DES BASES

4 h 30 / 7 h hebdomadaires

Après validation du cycle 1 ou sur audition d'entrée

*Durant ce cycle, l'exploration se fait en prolongement des enjeux majeurs des cycles précédents : maîtrise du corps et de la voix, improvisation, interprétation de textes classiques et contemporains, culture théâtrale.*

Inscriptions en ligne  
du 12 juillet au 20 août 2023

Tests d'entrée  
Samedi 2 septembre 2023

On met en œuvre dans ce cycle :

- La maîtrise du corps et de la voix : travail régulier de et dans l'espace, disponibilité du corps et de la présence au plateau, exercices de voix et de souffle
- Le jeu, l'improvisation, l'exploration de différents répertoires en privilégiant la prise de risque et l'engagement
- La culture théâtrale : approche du théâtre occidental de l'antiquité à nos jours
- Fréquentation du spectacle vivant, rencontres avec d'autres arts : mime, marionnette, danse, chanson, chant lyrique, clown...

Durée du cycle : un an renouvelable une fois avec délivrance du Brevet d'Études Théâtrales (BET) lors de l'examen final.

Trois cours par semaine : interprétation (2 h) - improvisation (1 h 30) - poésie diction (1 h)

En option facultative : chant choral (1 h 30) - écriture Création (1 h 30) - pratique complémentaire (2 h)

**Contenu de l'audition :** l'audition comprend une scène dialoguée, en réplique de préférence avec un partenaire au choix du candidat (2 / 3 min).

## CYCLE À ORIENTATION AMATEUR

9 h / 12 h hebdomadaires

Après validation du cycle 2 ou sur audition d'entrée

*Le cycle 3 à orientation amateur est celui de l'approfondissement des acquis. Il permet à chaque élève de définir son projet personnel et de choisir sa future voie : amateur ou professionnelle.*

Inscriptions en ligne  
Du 12 juillet au 20 août 2023  
Tests d'entrée  
Samedi 2 septembre 2023

Ce cycle a donc pour vocation l'approfondissement des acquis :

- L'entraînement physique et vocal : exercices de plateau, improvisations, danse et chant
- L'interprétation : enrichissement du jeu et découverte d'écritures contemporaines novatrices
- La culture théâtrale : dramaturgie, scénographie, lecture d'œuvres, approche des réalités du spectacle
- L'acquisition d'outils (écriture, marionnette, clown, cirque, chant, danse...) sous forme de projets d'élèves, individuels et collectifs.

Durée du cycle : deux ans avec délivrance du certificat d'études théâtrales lors de l'examen final  
Quatre cours par semaine : interprétation (4 h) - chant choral (1 h 30) - projets personnels (1 h 30) - improvisation (2 h).

En option facultative : écriture création (1 h) - poésie diction (1h) - formation à la direction d'acteurs (1 h 30) - danse (1 h 30) - pratique complémentaire (2 h).

**Contenu de l'audition :** l'audition comprend deux scènes : une scène classique et une scène contemporaine apprises par cœur, en réplique avec un partenaire au choix du candidat (3 / 4 min).

## CYCLE À ORIENTATION PROFESSIONNELLE

18 h / 22 h hebdomadaires

*Ce cycle de deux à trois ans prépare au Diplôme d'Études Théâtral (DET)*

*Le cycle à orientation professionnelle est un programme exigeant et personnalisé, destiné aux élèves qui veulent faire du théâtre leur métier. Il est construit autour d'un approfondissement des acquis d'interprétation et d'improvisation, d'ateliers réguliers menés par des intervenants spécialisés, d'un perfectionnement en techniques vocales et chorégraphiques et de la construction des projets individuels et collectifs des élèves.*

Renseignements et préinscription :  
[crr-servicescolarite@mairie-reims.fr](mailto:crr-servicescolarite@mairie-reims.fr)  
Du 2 mai au 9 juin 2023

Examen d'entrée  
(Tous les deux ans)  
début juillet 2023

Neuf cours par semaine : interprétation (4 h 30) - chant (1 h) - atelier transversal de réalisation (3 h) - projets personnels (2 h) - écriture création (1 h 30) - improvisation (2 h) - musicalité du verbe / prosodie en première année (1 h 30) - formation à la direction d'acteurs (1 h 30) - danse (1 h 30) - chant choral (2 h) – pratique complémentaire en option (2 h).

### **Conditions d'entrée** (sur examen d'entrée)

#### Conditions pour concourir :

- Avoir entre 17 ans (18 ans préconisés) et 25 ans
- Avoir obtenu un BET ou un CET dans un conservatoire ou justifier d'une formation théâtrale de deux ans avec 3 h de cours hebdomadaires minimum
- Être titulaire du baccalauréat ou équivalent.

#### Modalités de l'examen :

- Lettre de motivation
- Attestations de diplômes
- Présentation d'une scène dialoguée du répertoire classique ou contemporain (4 à 5 min maximum)
- Présentation d'un parcours libre pouvant intégrer une pratique artistique complémentaire : chant, danse, musique, clown, masque, expression corporelle... (3 min maximum)
- Improvisation : une des deux épreuves sera rejouée à la demande du jury et selon des consignes précises (2 min maximum)
- Un entretien avec le jury qui consistera à échanger sur les prestations réalisées et à apprécier le degré de motivation du candidat et son parcours personnel (10 min maximum)